



mateneen

Démocratie à l'école

Le conseil de coopération

IMPRESSUM

Éditeurs

Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse,
Université de Trèves, Chaire de
la Didactique des Sciences sociales,
Zentrum fir politesch Bildung

Luxemburg, Trèves | décembre 2018

ISSN

2658-9656

Les carnets paraissent biannuellement et offrent aux dirigeant(e)s des écoles ainsi qu'au personnel des fondements théoriques et du matériel pratique pour la mise en oeuvre d'un développement scolaire démocratique. Chaque publication traite d'une méthode de l'éducation à la démocratie ou d'une question stratégique du développement scolaire.

Les carnets en langue allemande sont mis à disposition des écoles luxembourgeoises en version imprimée.

Tous le matériel ainsi que la version en langue française sont disponibles en ligne.

➤ mateneen.eu

Layout

 MOSKITO | 20, rue des Sangliers
L-7433 Steinsel | www.moskito.lu

Sommaire

AVANT-PROPOS

..... 4

THÉORIE

Le conseil de coopération : apprendre la démocratie en classe 5
Matthias Busch, Carina Otto

Le conseil de coopération du point de vue des élèves 11
Carina Otto

« Ils en sont capables ! » Pourquoi le conseil de coopération est pertinent 14
Une interview du Dr Christian Lamy

PRATIQUE

Mettre en place le conseil de coopération 15
Vanessa Reinsch

Supports pratiques pour le conseil de coopération dans les écoles fondamentales 20
Tom Ketter

Supports pratiques pour le conseil de coopération dans les écoles secondaires 24
Michell W. Dittgen

Débattre de sujets d'actualité, politiques et de société, en conseil de coopération 28
Michell W. Dittgen

Conseils de lecture 31
Tom Ketter, Carina Otto

Avant-propos

Il est possible de favoriser la participation des élèves à de nombreux niveaux : participation systématique faisant partie intégrante de la culture scolaire, projets et actions conçus par les élèves, organisation participative des cours ou encore participation plutôt institutionnalisée et représentative par le biais de délégué(e)s de classe et du comité des élèves. Tous les niveaux sont importants et il est possible d'avancer partout.

Le premier livret a abordé le concept théorique de culture scolaire démocratique et les différentes possibilités de mise en œuvre dans le système scolaire luxembourgeois. Plusieurs méthodes concrètes ont montré comment discuter, avec l'ensemble de la communauté scolaire, de la promotion d'une culture scolaire démocratique.

Ce livret-ci entre au niveau des classes et présente un outil spécifique avec lequel on peut travailler concrètement à l'école fondamentale et dans les écoles secondaires : le conseil de coopération (Klassenrat).

Grâce à un scénario clairement structuré et des rôles bien définis, le conseil de coopération permet à l'ensemble de la classe de débattre, d'élaborer des propositions et de prendre des décisions. Il permet à la fois d'acquérir et d'expérimenter des compétences concrètes et de favoriser la participation réelle de tous les élèves au niveau de la classe. Cette approche a été testée et améliorée depuis des années dans de nombreuses écoles. Le conseil de coopération peut être utilisé dans les écoles fondamentales comme dans les établissements d'enseignement secondaire. Seule la mission de l'enseignant(e) diffère légèrement, ainsi que, en partie, les thèmes abordés.

Le présent livret décrit la méthode en détail. La partie théorique décrit le déroulement d'une réunion et explique le rôle que les enseignant(e)s doivent jouer. Le point de vue des élèves révèle l'impact positif du conseil de coopération et souligne les différents facteurs de réussite,

par exemple le respect du caractère obligatoire et régulier des réunions et l'attitude positive des enseignant(e)s.

La partie pratique propose des documents permettant une introduction générale à la question de la participation et de la démocratie en classe. Vous y trouverez également tous les supports pratiques nécessaires pour mettre en place le conseil de coopération, en école fondamentale ou dans l'enseignement secondaire. Nous faisons également des suggestions sur la manière de traiter les questions politiques en conseil de coopération au niveau du secondaire. Comme d'habitude, tous les documents et supports peuvent être téléchargés gratuitement sur le site mateneen.eu

Nous espérons que ce livret vous plaira et que vous pourrez utiliser avec succès la méthode du conseil de coopération. N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires, comptes-rendus et suggestions.

L'équipe éditoriale

Le conseil de coopération : apprendre la démocratie en classe

Matthias Busch, Carina Otto

C'est la participation des citoyen(ne)s engagé(e)s qui fait vivre la démocratie. À cette fin, il est nécessaire de familiariser le plus tôt possible les enfants et les adolescents aux méthodes démocratiques. Le conseil de coopération est un outil d'éducation à la démocratie qui offre aux élèves de nombreuses possibilités pour expérimenter la participation et renforcer leurs compétences démocratiques.

Le conseil de coopération a des origines anciennes. Dès les années 1920, il existe des conseils équivalents, comme la « communauté scolaire » ou « l'heure d'actualité », qui avaient pour objectif de favoriser la démocratisation dans les écoles et la capacité de jugement politique. Contrairement à d'autres formes de participation représentative comme le comité des élèves ou le parlement national des jeunes, dont font uniquement partie certains représentants, les conseils de coopération offrent à tous les enfants et adolescent(e)s – indépendamment de leur sexe, de leur origine et de leur niveau d'étude – la possibilité de faire l'expérience de la participation. Dans le cadre protégé de la classe, ils peuvent exercer les **compétences démocratiques** et mieux comprendre les processus de participation qui constituent le fondement d'un engagement supplémentaire dans la représentation des élèves, les conseils

Heure d'actualité :

l'heure d'actualité est une méthode où les apprenants débattent d'une question d'actualité politique ou sociale de manière contradictoire. L'objectif n'est pas d'acquérir des connaissances, mais d'échanger des arguments et différentes opinions pour développer la capacité de jugement politique.

communaux des enfants et des jeunes ou la société civile. En général, la participation des élèves permet de résoudre les perturbations et les conflits en classe de manière plus constructive et durable que ne le ferait une intervention décidée « de là-haut » et d'accroître l'identification avec le groupe classe et la communauté scolaire.

Le conseil de coopération est un comité de participation démocratique où tous les élèves d'une classe sont représentés. Les réunions régulières permettent d'aborder les demandes communes des élèves, les conflits, les questions qui concernent la communauté scolaire, mais aussi des sujets politiques, et de prendre des décisions contraignantes pour le groupe. L'organisation et le pilotage des réunions sont réalisés de manière autonome. Des élèves élu(e)s spécialement

pour le conseil de coopération modèrent les discussions, qui se déroulent selon un processus structuré, veillent au respect des règles du dialogue et documentent les résultats et les décisions obtenus. Même si l'organisation concrète d'un conseil de coopération varie d'un groupe à l'autre et doit être adaptée aux besoins et aux conditions de chaque classe ainsi qu'à l'âge des élèves, il est toutefois possible de définir des principes fondamentaux et des formes d'organisation qui sont indispensables à la réussite de cette forme d'éducation à la démocratie.

Règles et fonctions au sein du conseil de coopération

Les débats du conseil de coopération sont basés sur des responsabilités et des règles de dialogue claires qui structurent le vivre-ensemble et le déroulement du conseil de coopération : par exemple respecter l'autre, s'écouter réciproquement et laisser les autres s'exprimer ou encore s'accorder sur le fait que chacun parle pour soi et qu'une seule personne parle à la fois. Afin de favoriser l'engagement en faveur d'une culture constructive du dialogue et sa compréhension, il est recommandé de laisser les élèves élaborer ensemble les règles de dialogue et de les afficher sur un panneau qui pourra même, le cas échéant, être signé par tous les participant(e)s (cf. ill. 1). Les enseignant(e)s doivent veiller à ce que les règles soient

Compétence démocratique :

la compétence démocratique inclut les capacités à adopter le point de vue d'autrui, à résoudre méthodiquement les conflits, à évaluer les situations sociales problématiques et à participer à l'autogestion citoyenne, aux initiatives sociales et politiques et à la formation de l'opinion publique.

Illustration 1 : Règles de dialogue du conseil de coopération

mateneen | Partie théorique

**LES RÈGLES DU CONSEIL DE COOPÉRATION****En conseil de coopération, nous appliquons les règles suivantes :**

- 1. Nous nous écoutons.**
- 2. Nous laissons l'autre s'exprimer.**
- 3. Nous nous traitons avec respect.**
- 4. Nous écoutons l'équipe de direction.**

Message-je :

Le message-je, développé par le psychologue américain Thomas Gordon, permet de formuler des critiques, non en attaquant l'interlocuteur (message-tu), mais en révélant ses propres sentiments et opinions, atténuant ainsi les conflits (méthode Gordon).

formulées de manière concrète et vérifiable et décrivent le comportement positif souhaité plutôt que la mauvaise conduite, par exemple « J'écoute attentivement » au lieu de « Je ne coupe pas la parole ». Pour les plus jeunes, il est utile d'associer l'introduction au conseil de coopération à des exercices de communication qui permettent de développer et de mettre en pratique de manière ciblée les compétences de communication nécessaires, par exemple la formulation de « message-je ». Le catalogue de règles en lui-même doit être vérifié

de temps à autre et complété, si nécessaire, par d'autres règles de dialogue. Les élèves veillent de manière autonome au respect des règles de dialogue et à un processus de discussion constructif au sein du conseil de coopération.

Différentes fonctions sont attribuées au sein du conseil de coopération : le / la président(e) dirige la réunion et modère les discussions en donnant la parole à certain(e)s élèves, en organisant les votes et en résumant les résultats. Un(e) secrétaire ou gardien(ne) du temps veille au respect des temps prévus pour les différents points à l'ordre du jour. Un(e) arbitre s'assure que les règles de dialogue ne sont pas transgressées, rappelle à l'ordre et sanctionne les élèves concernés, le cas échéant. Un(e) secrétaire de séance documente les décisions et les principaux résultats du conseil de coopération. Les différentes fonctions peuvent être attribuées par un vote, par tirage au sort ou, au début, sur proposition de l'enseignant(e). Un roulement, par exemple à chaque trimestre, offre

progressivement à tou(te)s les élèves la possibilité de tester différents rôles et de prendre des responsabilités pour la classe. Lorsque le groupe est novice en la matière, il peut être utile d'attribuer chaque rôle à un binôme afin que les deux élèves puissent s'assister mutuellement dans leurs missions. Les cartes de rôle, les astuces et les aides à la formulation mises à disposition pour chaque fonction constituent une aide supplémentaire.

Déroulement d'un conseil de coopération

Le déroulement d'une réunion du conseil de coopération est clairement structuré et contient des phases récurrentes. Cette structure fixe doit permettre aux participant(e)s d'obtenir un résultat dans le temps imparti et de gagner en assurance dans la réalisation.

Les sujets à aborder pendant la réunion peuvent être proposés par tou(te)s les élèves dans les jours précédant la réunion elle-même. Les sujets de discussion, les critiques et les compliments sont rassemblés dans une

« **Contrairement à d'autres formes de participation représentative (...) les conseils de coopération offrent à tous les enfants et adolescent(e)s – indépendamment de leur sexe, de leur origine et de leur niveau d'étude – la possibilité de faire l'expérience de la participation.** »

« boîte aux lettres » ou sur un « journal mural » (cf. ill. 2 et 3), installés durablement dans la classe. Pour les jeunes enfants, il est recommandé de faciliter la formulation des différentes demandes en s'appuyant sur des cartes préstructurées ou différentes couleurs de cartes.

Peu avant le début de la réunion, l'équipe de direction, composée du/de la président(e), du/de la gardien(ne) du temps, de l'arbitre et du/de la secrétaire de séance, passe en revue les proposi-

tions déposées et les classe dans un ordre du jour qui pourra être affiché dans la classe au préalable, afin d'informer tou(te)s les élèves des thèmes qui seront abordés. Les demandes déposées sous couvert de l'anonymat ne devraient pas être traitées en conseil de coopération, ceci afin que les élèves apprennent à assumer leurs positions et que la boîte aux lettres ne devienne pas rapidement un défouloir.

Avant le début du conseil de coopération, on place les chaises en cercle et tou(te)s les élèves prennent place. Le cercle n'illustre pas uniquement le passage du cours au conseil de coopération, il souligne également l'égalité et l'unité du groupe¹.

Le conseil de coopération commence par l'ouverture officielle de la réunion

par le/la président(e). Chez les plus jeunes, il est ensuite possible de commencer par un tour de table positif lors duquel les participant(e)s parlent, les uns après les autres, de quelque chose de réussi dans la vie quotidienne de la classe. Les conflits étant souvent au centre du conseil de coopération, le début de la réunion doit créer une atmosphère positive. L'étape suivante consiste à lire le compte-rendu. Les décisions de la dernière réunion sont lues à voix haute et les participant(e)s sont priés de réagir brièvement. Cela permet, d'une part, de rappeler les accords et, d'autre part, de vérifier leur mise en œuvre. Le compte-rendu du comité des élèves, du parlement de l'école ou du conseil des enfants par les délégué(e)s de classe a pour objectif d'informer les élèves des questions et des processus de décisions scolaires

Illustration 2 : La boîte aux lettres permet de collecter les demandes et les propositions de sujet pour le conseil de coopération.



Photo: Julie Heusbourg

Boîte du conseil de coopération d'une classe de l'école fondamentale de Mersch

« Pour la réussite du conseil de coopération, il est primordial que les réunions aient lieu régulièrement et à des horaires fixes. »

et de leur donner la possibilité de présenter leurs propres demandes à l'administration scolaire.

Cette démarche permet de renforcer l'ancrage démocratique de la représentation des élèves, qui lui fait souvent défaut en l'absence de conseil de coopération.²

Si les participant(e)s ne formulent aucune objection, on passe aux questions rassemblées pendant la semaine. Dès que tous les points de vue ont été formulés, on commence à chercher une solution puis un accord. Pendant la phase de recherche, toute la classe peut proposer des solutions, comme pour un brainstorming.

Un vote final permet en général de prendre une décision. S'il s'agit d'un conflit entre certains membres du conseil de coopération, un vote n'est pas possible. Dans ce cas, les participant(e)s doivent choisir une solution envisageable pour eux.

Les décisions sont ensuite consignées dans le compte-rendu et lues une nouvelle fois. Pour terminer le conseil de coopération, le/la président(e) remercie les membres pour leur collaboration.

Conditions de réussite du conseil de coopération

Pour la réussite du conseil de coopération, il est primordial que les réunions aient lieu régulièrement et à des horaires fixes. Pour les plus jeunes, il est conseillé de mettre en place un roulement hebdomadaire, afin qu'ils/elles puissent suffisamment assimiler

le déroulement et les rôles. Pour les plus âgé(e)s et les groupes expérimentés, il est aussi possible de travailler sur un rythme de deux à quatre semaines.

Dans tous les cas, il est important que la tenue et les horaires du conseil de coopération soient fiables. Si les enseignant(e)s reportent les réunions au dernier moment, par exemple pour faire cours, le comité perd rapidement de son importance et la participation démocratique accordée sera considérée comme une participation fictive et une farce.

Lors de la sélection des thèmes, il faut veiller à ce qu'il s'agisse de questions dont la classe peut réellement décider et qui autorisent – contrairement aux questions d'ordre privé – une discussion publique. Certes, ce sont les élèves qui décident des sujets à aborder en conseil de coopération, de sorte que ce ne soit pas

Illustration 3 : Le journal mural, une alternative à la boîte aux lettres



Photo : Fanni Müller

Journal mural d'une classe de l'école fondamentale de Roeser

Quels sujets peuvent être abordés en conseil de coopération ?

Tom Ketter



Ne peuvent pas faire partie du conseil de coopération :

- Le conseil de coopération n'est pas l'endroit approprié pour régler les conflits récurrents ou les fautes graves. Ces problèmes doivent être débattus en d'autres lieux (au sein de l'école).
- Le conseil de coopération n'est pas l'endroit approprié pour décider des punitions et des sanctions de toute sorte, car son objectif est de rechercher des solutions.
 - Les demandes anonymes ne sont pas débattues par le conseil de coopération.
 - Au conseil de coopération, les élèves ne sont pas dévalorisés ni stigmatisés.
- Pendant le conseil de coopération, on ne parle pas des personnes absentes.
- Pendant le conseil de coopération, on ne parle pas des questions privées des élèves.



Peuvent faire partie du conseil de coopération :

- Le conseil de coopération peut porter sur l'organisation interne des cours et sur la vie scolaire (plan de la classe, équipes de service, organisation des devoirs, etc.).
- On peut discuter des activités scolaires exceptionnelles (par ex. : excursions, voyages scolaires, etc.).
 - On peut parler d'un projet commun.
- Il est possible de discuter des problèmes entre plusieurs élèves.
- Le conseil de coopération est un endroit où les élèves peuvent apprendre la participation et en faire l'expérience.
 - Au conseil de coopération, les élèves doivent apprendre à expliquer, argumenter et défendre leurs propositions.
- Le conseil de coopération est un endroit où l'on peut apprendre à critiquer objectivement et à exercer cette compétence.
- Au conseil de coopération, on doit pouvoir mener des débats constructifs.

les critères des adultes, mais ceux des enfants, qui soient décisifs. Cependant, certaines thématiques devraient être évitées (cf. vue d'ensemble). Les cas de harcèlement, par exemple, sont à écarter

afin de protéger les victimes. Ce serait également une erreur de considérer le conseil de coopération comme une audience de tribunal. L'objectif du processus n'est pas de confondre

des coupables ni d'accuser quiconque, mais de trouver des solutions de manière constructive. Il serait également malvenu d'utiliser le conseil de coopération uniquement pour traiter des conflits

Exemple de déroulement d'une réunion du conseil de coopération

- 1 Ouverture de la réunion par l'équipe de direction
- 2 Tour de table positif
- 3 Présentation du compte-rendu de la dernière réunion et vérification de l'application des décisions
- 4 Compte-rendu du comité des élèves et des délégué(e)s de classe
- 5 Débat et décisions concernant les demandes de la classe
- 6 Clôture de la réunion par l'équipe de direction

individuels. Débattre des questions scolaires ou d'organisation des cours est tout aussi important pour ne pas perdre de vue le caractère démocratique du conseil de participation. Les questions de politique scolaire, concernant la commune ou la société et la politique en général, peuvent être débattues en conseil de coopération si les élèves le demandent (à ce sujet, voir l'article de Michell Dittgen dans **le présent livret**). Dans les questions ou les décisions prises, « l'impact du conseil de coopération ne doit pas s'arrêter à la porte de la salle de classe – ni même au portail de l'école ». ³

Le rôle de l'enseignant(e) dans le conseil de coopération

Les enseignant(e)s occupent une place ambivalente dans le conseil de coopération. Chez les plus jeunes, les enseignant(e)s s'assièront dans le cercle en tant que membre du conseil de coopération afin de prendre la parole si nécessaire.

Néanmoins, la direction du conseil de coopération ne revient pas à l'enseignant(e) mais aux élèves, si bien que les enseignant(e)s doivent aussi respecter les règles de dialogue convenues et demander la parole lorsqu'ils veulent participer à la discussion. Cependant, une égalité totale ne peut jamais être

atteinte, car l'enseignant(e) en fonction porte toujours la responsabilité et doit intervenir en cas d'urgence, lorsque des décisions éthiquement inacceptables sont prises ou que la sécurité ou le bien-être de certain(e)s élèves sont menacés. Cela ne signifie pas pour autant qu'il faut intervenir immédiatement en cas de disputes, d'erreurs de procédure, d'obstacles ou d'agitation, lorsque ces situations permettent d'apprendre par l'expérience de manière productive. L'objectif, qui est d'offrir aux élèves le plus de liberté possible pour régler leurs problèmes de manière autonome et responsable, suppose que les enseignant(e)s se limitent à un rôle d'observateur/-trice le plus longtemps possible. Plus exactement, cela peut signifier que les enseignant(e)s quittent brièvement la pièce lorsqu'ils/elles deviennent eux-mêmes l'objet du conseil de coopération, par exemple. Indépendamment de cette réserve essentielle pendant les réunions, la présence des enseignant(e)s est nécessaire pour accompagner le conseil de coopération : aussi bien pour soutenir l'équipe de direction, pour proposer leur aide et leurs conseils en cas de questions des élèves que pour montrer leur reconnaissance du conseil de coopération. Les élèves n'accepteront et ne reconnaîtront le conseil de coopération

comme une opportunité d'apprentissage enrichissante et un comité de participation pertinent que si les enseignant(e)s s'y intéressent, s'engagent à tenir régulièrement les réunions et prennent les intérêts et les demandes des apprenants au sérieux.

1 Cf. Birte Friedrichs (2009) : Praxisbuch Klassenrat Gemeinschaft fördern, Konflikte lösen. Weinheim : Beltz, p. 22.

2 Cf. Josef Blank (2013) : Der demokratiepädagogische Klassenrat. In : Birger Hartnuß, Reinhold Hugenroth, Thomas Kegel (édit.) : Schule der Bürgergesellschaft. Bürgerschaftliche Perspektiven für moderne Bildung und gute Schulen. Schwalbach/Ts. : Wochenschau Verlag, p. 281-288.

3 Blank, a.a.O., S. 287.



Prof. Dr. Matthias Busch
Sciences politiques,
université de Trèves

Matthias Busch est professeur de didactique des sciences sociales. Il est enseignant et chercheur, notamment dans les domaines de l'éducation à la démocratie, de l'éducation à l'Europe et de l'histoire de l'éducation à la citoyenneté.



Carina Otto

Carina Otto a fait des études d'allemand et de politique à l'université de Trèves en vue d'enseigner en lycée. Elle a travaillé comme assistante de recherche et enseigne actuellement dans une école primaire de Rhénanie-Palatinat.

Le conseil de coopération du point de vue des élèves

Carina Otto

La mise en œuvre d'un conseil de coopération est liée à l'espoir de renforcer les compétences démocratiques des élèves. Une étude empirique⁴ réalisée au Lycée Nic Biever de Dudelange a analysé les compétences réellement acquises par les participant(e)s grâce à cette méthode d'éducation à la démocratie ainsi que l'impact du conseil de coopération sur la classe.

La combinaison de plusieurs méthodes (observation participante, entretiens et questionnaires) a permis d'analyser, dans les classes de septième de l'école, le développement des compétences sociales et démocratiques dans les conseils de coopération pendant l'année scolaire 2017/2018. L'étude s'est principalement intéressée à la perception des élèves – car qui pourrait mieux parler de ses propres perceptions et évolutions que le groupe cible lui-même ?

Impact positif sur les compétences sociales

Cette étude a pu constater que le conseil de coopération exerce, de diverses manières, une influence positive sur les compétences sociales et démocratiques des élèves. Ainsi, les élèves interrogé(e)s apprécient la possibilité de parler de problèmes communs dans le cadre du conseil de coopération. Tandis que les élèves n'ont, selon leur propre estimation, « en général rien compris » avant l'introduction du conseil de coopération, les élèves interrogé(e)s parlent d'une amélioration des échanges d'information et d'une plus grande conscience des événements au sein de la classe. Selon eux, cette méthode a stimulé leur perception de soi et des autres et améliore la compréhension de l'opinion des camarades. Dans le domaine de la prise de décision, les élèves décrivent également un processus de démocratisation :

« C'est de toute façon utile et positif, car nous pouvons désormais parler de tout ensemble. Ce n'est plus un seul élève qui dit ce qu'on va faire et ce qu'on ne va pas faire, nous décidons en tant que classe. C'est bien pour la classe que

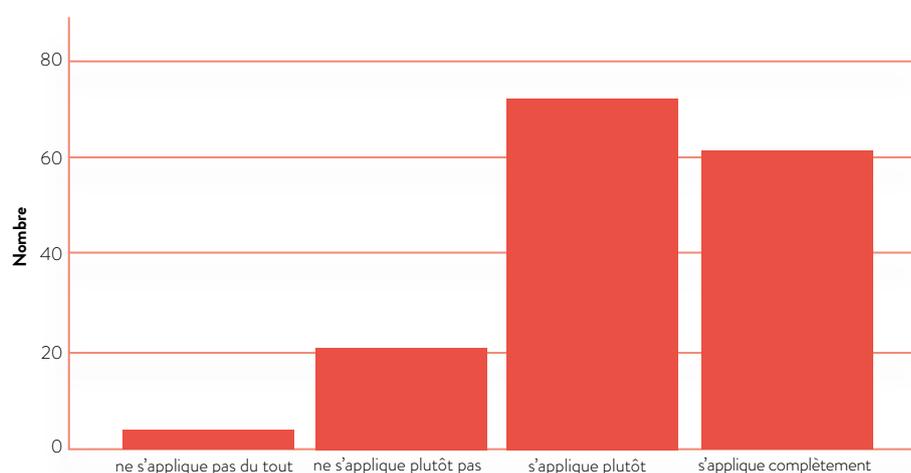
nous nous comprenions mieux et que les problèmes puissent être résolus – sans dispute. » (élève de 7^e)

Outre le fait qu'elle qualifie le conseil de coopération d'« utile » et de « positif », l'élève décrit que les décisions prises en conseil de coopération ne sont pas prises par des personnes seules, mais ensemble, par tous les membres du conseil de coopération. L'évolution qu'elle décrit, d'un processus monocratique à un processus démocratique, ne renforce pas seulement la participation des élèves : le conseil de coopération donne à tous les élèves la possibilité d'échanger avec tous les membres du conseil.

« Quand les avis divergent, nous votons souvent et nous parlons de ce qui est positif et négatif. Puis nous prenons, en général, une décision commune. » (élève de 7^e)

Un autre élève explique que l'examen collectif des possibilités d'action permet aux élèves de développer leur capacité à évaluer de façon appropriée une situation pour pouvoir prendre, in fine, une décision éclairée. Cette approche permet aux membres du conseil de coopération d'exercer leur capacité démocratique de jugement (politique). De plus, les élèves découvrent au sein du conseil de coopération différentes formes de prise de décision dans le cadre du processus démocratique. Pendant les entretiens, les élèves interrogé(e)s ont principalement évoqué, outre la décision par consensus, la possibilité de décision à la majorité. Les entretiens montrent que les membres du conseil de coopération apprennent, le cas échéant, à perdre des élections et à porter ensemble des décisions démocratiques. Ainsi, 81,6 % des élèves ayant répondu au questionnaire⁵ étaient d'accord avec le fait que les décisions prises en conseil de coopération étaient équitables :

Les décisions prises en conseil de coopération sont équitables



Résolution démocratique des conflits en conseil de coopération

En ce qui concerne les différents thèmes abordés, les entretiens ont montré que la discussion et la résolution de conflits interindividuels étaient un axe central du conseil de coopération. Si, avant l'introduction du conseil de coopération, les conflits étaient réglés par « des disputes », « une punition » ou n'étaient pas réglés du tout, le conseil de coopération permet, selon les élèves, de parler de « problèmes qui n'auraient sans cela pas été abordés ». On peut en déduire que le conseil de coopération offre un espace et une structure pour parler des conflits, ce qui permet de les résoudre durablement. La capacité à gérer les conflits, qui repose sur la capacité à les aborder correctement et à les résoudre de manière coopérative, est ainsi verbalisée.

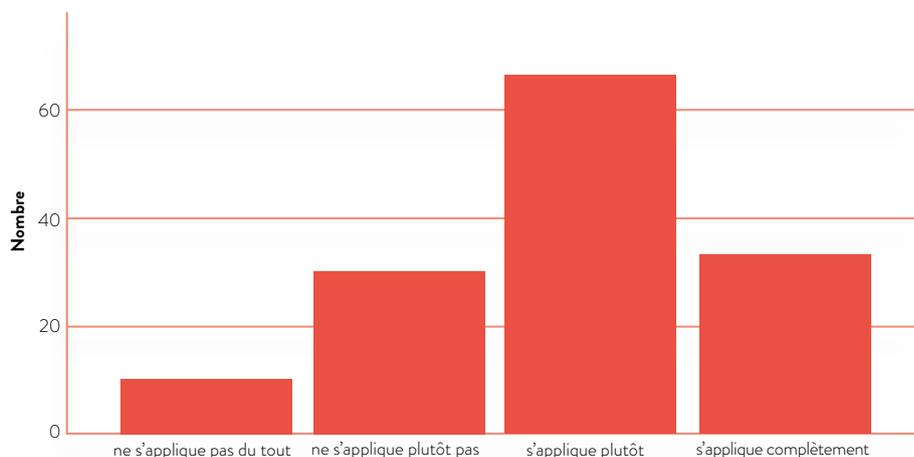
À cet égard, plusieurs élèves ont rapporté en entretien que cette forme d'éducation à la démocratie avait un impact positif sur la classe. Les élèves interrogé(e)s ont perçu une amélioration de l'ambiance de la classe grâce, essentiellement, à la résolution des problèmes au niveau interpersonnel.

« J'ai remarqué que la classe se dispute moins et que beaucoup de problèmes ont disparu. » (élève de 7^e)

73 % des élèves ayant répondu au questionnaire sont « plutôt d'accord » ou « totalement d'accord » avec cette modification positive de l'ambiance de classe, perçue par certains élèves.

L'amélioration des compétences sociales contribue aussi à une meilleure ambiance de la classe. Ainsi, plusieurs élèves évoquent la possibilité d'adopter une autre perspective au sein du conseil de coopération.

En conseil de coopération, j'en apprend davantage sur le point de vue de mes camarades



« Quand nous ne sommes pas d'accord, nous en discutons et si d'autres ont une opinion, cela permet aussi de voir ce qu'ils en pensent. » (élève de 7^e)

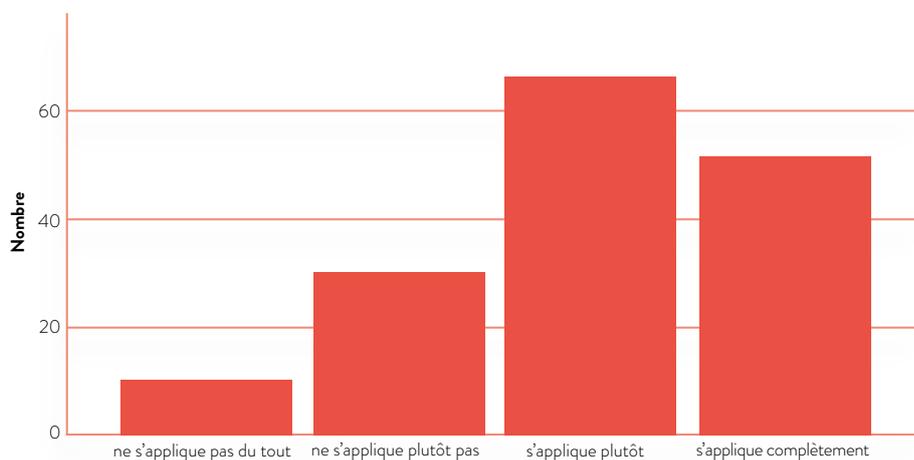
Confrontée à des opinions différentes, l'élève exprime d'abord la possibilité d'un dialogue collectif. Cet échange permet, selon elle, de découvrir les points de vue des autres élèves et donc d'aborder les problèmes depuis différents angles. Dans le questionnaire, certains élèves recommandent le conseil de coopération, car « on découvre les points de vue des autres élèves ».

Dans ce contexte, presque les trois quarts des élèves ayant répondu au questionnaire sont d'accord avec la phrase « En conseil de coopération, j'en apprend davantage sur le point de vue de mes camarades ».

Enfin, l'importance que les élèves attribuent au conseil de coopération montre leur grande satisfaction vis-à-vis de cette forme d'éducation à la démocratie :

81,6 % des élèves interrogés indiquent que le conseil de coopération représente, selon eux, une institution scolaire

Je pense, qu'on s'entend mieux à cause du conseil de coopération

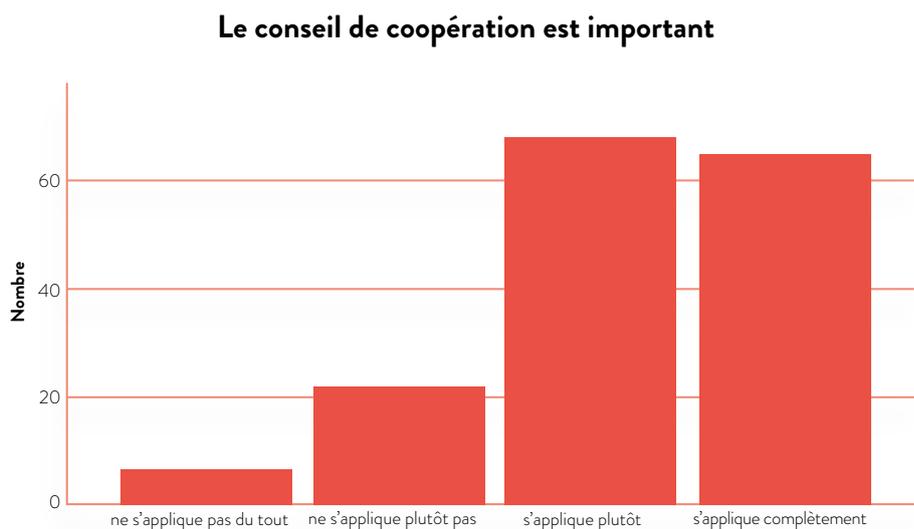


importante. Cette reconnaissance ainsi que le fait de favoriser, selon les dires des élèves, les compétences démocratiques et sociales prouvent l'importance et l'efficacité du conseil de coopération. De plus, les compétences décrites sont des aptitudes qui ont un impact positif sur le quotidien de l'école, mais qui sont aussi d'une importance fondamentale pour la vie d'une société pluraliste.

Tout dépend de la mise en œuvre des décisions

Toutefois, la comparaison des huit classes analysées a aussi montré que l'efficacité du conseil de coopération dépend fortement des conditions dans lesquelles il est mis en place et réalisé par les enseignant(e)s qui accompagnent le processus. Ainsi, l'impact positif du conseil de coopération et la satisfaction par rapport à cette forme d'éducation à la démocratie ont été perçus comme particulièrement forts dans les classes où les réunions se sont tenues régulièrement et à des horaires fixes. Au contraire, les élèves qui avaient participé jusqu'alors à seulement quelques réunions irrégulières se sont montrés plus sceptiques et négatifs ou négatives.

Pour qu'un conseil de coopération puisse effectivement répondre aux attentes qu'il a suscitées, il est nécessaire de fixer de manière transparente les dates et la fréquence des réunions et de faire preuve de patience jusqu'à ce que le processus de participation – inhabituel pour de nombreux élèves – soit compris et que ses possibilités soient reconnues. L'attitude et le comportement des enseignant(e)s sont aussi des facteurs déterminants pour le succès du conseil de coopération. Ainsi, l'étude a montré que le rôle des enseignant(e)s lors des réunions



est perçu comme flou par de nombreux élèves. Les élèves se retrouvent dans un climat d'incertitude, en particulier lorsque les enseignant(e)s n'accordent aucune valeur au conseil de coopération et remettent en question la pertinence des réunions, par exemple en annulant de leur propre chef des réunions prévues au profit d'heures de classe ou en exprimant des propos négatifs sur cette forme d'éducation à la démocratie.

Outre la valorisation du conseil de coopération par les enseignant(e)s, afin que les apprenants reconnaissent eux aussi la pertinence et l'utilité de cette méthode d'apprentissage, l'action des enseignant(e)s au sein du conseil de coopération possède aussi une influence fondamentale sur la réussite des processus d'apprentissage de la démocratie. Les résultats de l'étude illustrent que les élèves détectent très précisément si les enseignant(e)s respectent les règles de dialogue du conseil de coopération et acceptent ses résultats. Les élèves n'apprécient

pas que les enseignant(e)s adoptent une attitude de laisser-faire en se retirant totalement des discussions du conseil de coopération, ni qu'ils cherchent à interférer dans les débats sans y avoir été invité(e)s et, le cas échéant, sans demander la parole.

Au contraire, ils considèrent que les enseignant(e)s qui se mettent à disposition des élèves en cas de question, sans s'imposer, et traitent avec estime et respect un conseil de coopération organisé de manière autonome ainsi que ses règles de dialogue sont utiles pour le processus d'apprentissage. Le conseil de coopération peut alors déployer au mieux son efficacité.

4 Cf. Carina Otto (2018) : Der demokratiepädagogische Klassenrat aus Sicht der Schülerinnen und Schüler. Eine empirische Studie zur Situation in Luxemburg. Trèves. (mémoire de master non publié)

5 Au total, 163 élèves de huit classes ont été intégré(e)s à l'évaluation.



L'intégralité de l'interview est disponible sous forme de fichier audio sur mateneen.eu.



« Ils en sont capables ! » Pourquoi le conseil de coopération est pertinent.

Une interview du Dr Christian Lamy

mateneen : Monsieur Lamy, comment en êtes-vous arrivé au conseil de coopération ? Qu'est-ce qui vous a convaincu de le mettre en place ?

Christian Lamy : D'une part, j'ai découvert le conseil de coopération lors de ma formation d'enseignant au Luxembourg. À l'époque, il y avait déjà des enseignant(e)s qui utilisaient cette méthode. D'autre part, j'ai beaucoup travaillé sur ce sujet lors des deux ans que j'ai passés au Québec, où j'ai obtenu un master à l'université.

Lorsque j'ai commencé à enseigner à mon retour au Luxembourg, je me suis vite rendu compte que j'allais passer beaucoup de temps, d'une manière ou d'une autre, à discuter avec les élèves des conflits ou de l'ambiance de la classe. Je me suis donc demandé s'il fallait investir ce temps de manière concentrée et planifiée ou le laisser au hasard. Rapidement, j'ai pris conscience que le conseil de coopération allait faire partie intégrante de mon enseignement.

mateneen : Comment avez-vous mis en place le conseil de coopération ?

Christian Lamy : Pour moi, le conseil de coopération fait partie intégrante de la vie de la classe. Autrement dit, si la rentrée des classes a lieu le 15 septembre, le premier conseil de coopération peut se tenir dès le 16 septembre. Il peut être mis en place dans un but préventif : les élèves le considèrent alors comme quelque chose de naturel. Ils remarquent que c'est bien plus qu'un outil de gestion de crise et que c'est un endroit où ils peuvent se féliciter, présenter des excuses, faire des propositions et aussi résoudre des conflits. Il est également important que le conseil de coopération ait vraiment lieu une fois par semaine. Les élèves doivent pouvoir compter sur le fait que, par exemple, tous les vendredis à 15h, il y a conseil de coopération. Il devient ainsi un rituel fixe. S'ils ne savent pas s'il aura lieu ou non, ils perdent confiance dans le conseil de coopération, qui perd à son tour son impact.

mateneen : Les élèves du primaire peuvent-ils tenir un conseil de coopération ?

Christian Lamy : Oui, absolument ! La seule question, c'est de savoir de quel soutien ils ont besoin. Même si les enfants

ont besoin de plus d'aide parce qu'ils sont plus jeunes, cela ne signifie pas que ce n'est pas possible. J'ai vu des conseils de coopération dans des classes de maternelle ou en crèche et ils étaient fantastiques. Ce que disent les enfants est souvent très impressionnant. Ils en sont capables !

mateneen : Quels conseils donneriez-vous aux enseignant(e)s pour réussir un conseil de coopération ?

Christian Lamy : Il y a bien deux ou trois choses : le conseil de coopération doit faire partie intégrante de l'enseignement et de la vie de la classe, il doit devenir un rituel. Il faut souvent faire preuve de patience avant que le conseil de coopération parvienne à élaborer une culture de discussion constructive. Il me semble également fondamental que ce soient avant tout les enfants qui aient la parole et que l'enseignant(e) essaie de fixer le moins de choses possible.

Ensuite, il est important que le conseil de coopération soit court et pertinent. Il peut ne durer que dix minutes, mais il ne doit surtout pas s'étirer en longueur, car les élèves perdent alors l'envie et la concentration. Il ne doit pas être un comité d'organisation où la mise en œuvre des bonnes propositions est planifiée immédiatement dans les moindres détails.

Le conseil de coopération ne doit pas non plus être un tribunal, car, et c'est très important, il doit toujours être orienté vers les solutions. Le consensus est important, bien plus important que le vote. Il ne faut pas voter trop tôt : il faut toujours essayer d'atteindre un consensus.

Je crois fermement que le conseil de coopération ne peut produire tout son effet que si l'enseignant(e) prend aussi les enfants au sérieux le reste du temps, en dehors du conseil de coopération, et gère donc sa classe de manière participative et coopérative.



Dr. Christian Lamy

Dr. Christian Lamy est enseignant en primaire, pédagogue et actuel directeur adjoint du Service de Coordination de la Recherche et de l'innovation pédagogiques et technologiques - SCRIPT.

Mettre en place le conseil de coopération

Vanessa Reinsch

Avant de mettre en place le conseil de coopération dans une classe, il faut en préparer l'organisation, le contenu et la méthode. Cet article fournit des indications sur sa mise en place et propose des méthodes concrètes pour le mener à bien.

Au préalable, il faut se mettre d'accord avec la direction de l'école et les enseignant(e)s des différentes matières sur le principe du conseil de coopération et sur les possibilités d'influence qui lui sont accordées. Comme le conseil de coopération donne notamment aux élèves la possibilité de réagir eux/elles-mêmes aux situations problématiques et d'élaborer entre eux/elles des solutions, il est important, par exemple, que les enseignant(e)s signalent les possibilités du nouveau comité de participation en cas de conflit et qu'ils/elles valorisent l'engagement des élèves. Il est conseillé à la direction de l'établissement de recueillir le soutien nécessaire, en particulier pour assurer la régularité des réunions du conseil de coopération. Après une première phase de test, il serait dommage que les créneaux durant lesquels le conseil de coopération peut se tenir n'aient pas de caractère contraignant. Les parents d'élèves doivent aussi être informés le plus tôt possible de la mise en place, des objectifs et de l'intérêt du conseil de coopération afin qu'ils puissent éventuellement évaluer ce qu'en disent les élèves.

Préparation méthodique

Outre la résolution des questions organisationnelles et structurelles, la préparation méthodique est d'une importance capitale. Dans les réunions du conseil de coopération, on demande aux élèves de faire preuve de compétences considérables, d'un point de vue social et de communication. Pour que l'écoute réciproque, la modération, la rédaction des comptes-rendus

et la formulation des demandes personnelles soient menées à bien, il est conseillé de pratiquer, en amont et de manière ciblée, quelques techniques centrales de communication et de travail à l'aide d'exercices.

Il est ainsi possible de travailler sur la rédaction du compte-rendu en cours de langue. Au moment adéquat, on peut réaliser en classe des exercices permettant de diriger les débats de manière constructive : formulation de message-je, langage girafe, techniques de communication non violente ou expression de sentiments (cf. aperçu). Ils faciliteront l'action en conseil de coopération.

Il peut également être utile de proposer un exercice de relaxation par lequel commencera le conseil de coopération à l'avenir. D'une part, ce type de rituel accroît la concentration et peut, d'autre part, représenter un signal important permettant d'ouvrir les réunions du conseil de coopération

👉 Rituels pour accroître la concentration

Préparation du contenu

Afin que les élèves puissent comprendre que le conseil de coopération est un comité de participation démocratique et l'utiliser en tant que tel, il est recommandé d'évoquer, pendant un cours de préparation, non seulement les objectifs et l'organisation du conseil de coopération, mais aussi les questions fondamentales du vivre-ensemble démocratique et des possibilités de participation en milieu scolaire. Qu'entendent les élèves par « démocratie » ? Dans quelle mesure vivent-ils/elles l'école

comme un espace démocratique dont ils/elles peuvent participer à l'organisation ? Quelles possibilités de participation connaissent-ils/elles et utilisent-ils/elles à l'école ? Les documents 👉 **Avoir le choix** et 👉 **Découverte des structures de participation dans les écoles** aident à explorer les formes de participation de sa propre école et ainsi à comprendre l'intégration du conseil de coopération en tant que forme démocratique de base au contexte de la réunion des délégué(e)s de classe, du comité des élèves et de l'administration scolaire.

Il est également judicieux de mettre au point avec les élèves les règles et les différentes fonctions du conseil de coopération. Les explications concernant la finalité du conseil de coopération ainsi que les supports utilisés, correspondant à l'âge des participant(e)s (par ex. cartes de rôle, fiches de demande, modèles de compte-rendu), doivent toutefois être raisonnables et adaptés aux besoins et au niveau de maîtrise de la classe. Il est alors important de laisser les élèves participer directement à différents processus de décision afin qu'ils/elles puissent concevoir leur propre conseil de coopération. Ainsi, les élèves peuvent décider eux/elles-mêmes comment transmettre leurs demandes (par ex. boîte aux lettres, journal mural) ou concevoir leur culture du feedback. L'enseignant(e) peut toutefois fournir des pistes de réflexion et, si nécessaire, des indications formelles, par exemple en rappelant la formulation positive et vérifiable des règles de discussion. Les rôles peuvent être répartis par tirage au sort, par un vote à bulletin secret

ou encore selon un système de rotation. Lorsque les élèves se portent candidat(e)s à certaines fonctions, ils/elles peuvent expliquer en conseil de coopération pourquoi, selon eux/elles, ils/elles conviendraient. D'autre part, les camarades peuvent aussi proposer d'autres élèves et expliquer pourquoi une personne serait, selon eux/elles, à même de remplir telle ou telle fonction. Cette approche permet de traiter les autres de manière valorisante. Il est important d'avertir les élèves, avant

le processus électoral, qu'aucun jugement dévalorisant ne sera toléré s'il s'avère que certain(e)s candidat(e)s n'obtiennent pas ou peu de voix.

De la première réunion à une organisation autonome

La mise en place du conseil de coopération lui-même peut être réalisée de diverses manières. La mise en pratique dépend surtout de l'âge des élèves, du temps disponible, du besoin d'exhaustivité,

mais surtout de la rapidité avec laquelle un conseil de coopération opérationnel doit être mis sur pied. Toutefois, il est recommandé de ne pas s'étendre indéfiniment sur la mise en place avec les enfants d'âge primaire et de l'expliquer très clairement. Dans son compte-rendu pratique, Anne Blau¹ décrit la manière dont elle a mis en place et accompagné le conseil de coopération dans une classe de cycle 2. Pendant la première phase, un groupe de discussion permet de faire le bilan

MATÉRIEL PRATIQUE

Avoir le choix (exercice interactif de positionnement)

Cet exercice interactif a pour objectif d'expliquer aux élèves que l'on doit prendre des décisions chaque jour. En fonction de la décision, les conséquences peuvent être plus ou moins importantes pour une personne. À cela s'ajoute le fait que plus le nombre de personnes devant prendre une décision commune basée sur des principes démocratiques est important, plus il est difficile de trouver une opinion commune. Il faut alors expliquer aux élèves que des solutions de compromis sont souvent nécessaires lorsqu'il est impossible de trouver un consensus. Cet exercice de positionnement peut être réalisé en cercle, debout. Lorsque les élèves sont d'accord avec une affirmation, ils/elles se déplacent au centre du cercle. Lorsqu'ils/elles ne sont pas d'accord, ils/elles reculent. La disposition des élèves offre aux enseignant(e)s différentes possibilités de discussion.

mateneen Le conseil de coopération | Matériel pratique Avoir le choix (Exercice interactif de positionnement)



AVOIR LE CHOIX (EXERCICE INTERACTIF DE POSITIONNEMENT)

Demande : placez-vous en cercle. Je vais maintenant faire dix affirmations. Si vous êtes d'accord, venez au centre du cercle. Si vous n'êtes pas d'accord, reculez. Si vous ne pouvez pas décider, restez où vous êtes.

Exercice : Avoir le choix

Exemples de déclaration (pour vérifier si les instructions sont comprises)

01. Je suis un(e) élève.
02. Je fréquente l'école [nom de l'école].
03. Je fais partie de la classe [nommer la classe].
04. Aujourd'hui, je suis resté(e) à la maison.

Déclarations

01. Ce matin, j'ai décidé de l'heure à laquelle j'allais à l'école.
02. Aujourd'hui, j'ai décidé de ce que j'allais manger à l'école.
03. J'ai décidé dans quelle classe aller.
04. Dans ma famille, nous décidons tous ensemble.
05. En tant que classe, nous pouvons participer à...



Photo: Vanessa Reinsch



Retrouvez la version complète des formulaires sur www.mateneen.lu



CHECK-LIST : Mettre en place le conseil de coopération

Objectif :

Mettre en place le conseil de coopération en tant qu'élément d'une culture scolaire démocratique en classe.

Groupes cibles :

Classe (10 à 25 personnes)

Durée :

Deux cours consécutifs ou séparés

Préparation :

- ✓ Communication sur le projet (par ex. direction de l'école, parents)
- ✓ Préparer les documents et la méthode en fonction de l'âge des élèves (cf. cartes de rôle)

Réalisation :

- ✓ Modifier la disposition de la classe (chaises en cercle)
- ✓ Réfléchir sur l'importance de la participation (scolaire)
- ✓ présenter la méthode et le déroulement du conseil de coopération
- ✓ Mettre en place les rituels (par ex. exercice de silence, tour de table positif)
- ✓ Répartir les rôles (par ex. élections)
- ✓ Transmettre les demandes (par ex. boîte aux lettres ou journal mural)
- ✓ Mettre en place les règles du conseil de coopération (veiller à une formulation positive)
- ✓ Réaliser régulièrement des tours de table d'évaluation et de feed-back

Conseil :

Intégrer les élèves directement aux processus de décision (par ex. mise en place de règles de classe) et permettre l'autonomie (c'est-à-dire réaliser le conseil de coopération sans instructions de l'enseignant(e)).

Important :

Les enseignant(e)s restent les principaux responsables de la classe et conservent le droit d'intervenir éventuellement (par ex. en cas de conflit).

de la semaine. Les premiers éléments du conseil de coopération sont introduits durant la deuxième phase (par ex. rédaction des comptes-rendus par l'enseignant(e)), puis de véritables réunions du conseil de coopération sont tenues lors de la troisième phase. Plus l'enseignant(e) se retire tôt du processus et transmet aux élèves la responsabilité du déroulement, des rôles, des rituels et des tours de table, plus ils/elles parviendront rapidement à l'autonomie. Si des élèves prennent une fonction de direction ou de modération (par ex. la présidence) au conseil de coopération, ils/elles auront vraisemblablement besoin d'un peu de soutien de la part de l'enseignant(e) durant les premières réunions. Les rôles du conseil de coopération peuvent être répartis en procédant à un vote à bulletin secret en classe.

Au début, il est possible que des difficultés surviennent, concernant le déroulement, l'attitude des élèves assumant une fonction particulière ou le comportement lors des débats.

Il est alors utile, pendant les phases de métacommunication, que l'enseignant(e) explique aux élèves le feed-back et la réflexion et leur montre des moyens de régler les problèmes en autonomie, par exemple en complétant les règles de discussion. La prise progressive de responsabilités et la construction de l'autonomie au sein du conseil de coopération exigent que les enseignant(e)s fassent preuve de patience et de confiance envers les élèves ; une attitude qui aboutira, à long terme, à la réussite du conseil de coopération.



Vanessa Reinsch

Vanessa Reinsch a fait des études de pédagogie sociale et de théologie protestante à l'université de Dortmund, pour devenir enseignante. Elle travaille comme éducatrice diplômée dans un établissement d'enseignement secondaire au Luxembourg et au Zentrum fir politesch Bildung.

Exercices de communication visant à préparer le conseil de coopération

⬇️ **Rituels permettant d'accroître la concentration**

Ces exercices permettent à la classe d'atteindre la concentration et le calme nécessaires au conseil de coopération.

⬇️ **Cartes de sentiment**

Les cartes de sentiment peuvent aider les élèves à exprimer leurs sentiments de manière objective. Elles peuvent être utilisées lors d'exercices ou de jeux de rôles.

⬇️ **Messages-je justifiés**

En conseil de coopération, les discussions et les déclarations doivent être les plus neutres et les moins conflictuelles possible. C'est ce que permettent les « messages-je ». En conseil de coopération, on utilise en particulier les « messages-je justifiés ». Grâce à ces méthodes, il est possible de traiter de manière constructive et contrôlée des situations sources de critiques ou de plaintes. Toutefois, les élèves doivent apprendre et pratiquer ce langage afin de pouvoir l'utiliser à bon escient dans les situations appropriées. De nombreux petits exercices peuvent être réalisés. Chaque exercice peut être complété par des exemples ou être adapté

aux besoins de chaque classe. Le document explique notamment le principe du message-je justifié et contient, outre une partie théorique, des exercices de formulation des messages-je permettant de pratiquer cette méthode. Le poster fait office d'aide-mémoire et incite à utiliser la méthode. Il peut être distribué aux élèves ou affiché en classe de manière visible.

⬇️ **Langage girafe**

Grâce au langage girafe², les élèves apprennent à expliquer une critique de manière objective et à exprimer concrètement leurs sentiments et leurs souhaits. Après avoir présenté le langage girafe, on peut pratiquer de manière ciblée

la technique des « messages-je justifiés ». Les élèves apprennent ainsi à mener des discussions orientées vers les solutions. À l'aide du questionnaire, les élèves peuvent évaluer en autonomie leur comportement en matière de discussion et de conflit et en tirer les enseignements nécessaires. L'affiche, qui peut être installée en classe, sert d'aide-mémoire visuel et incite les élèves à utiliser les règles de communication qu'ils/elles ont apprises.

1 Anne Blau (2015) : Implementierung & Entwicklung des Klassenrats in der 1. Klasse : document non publié.

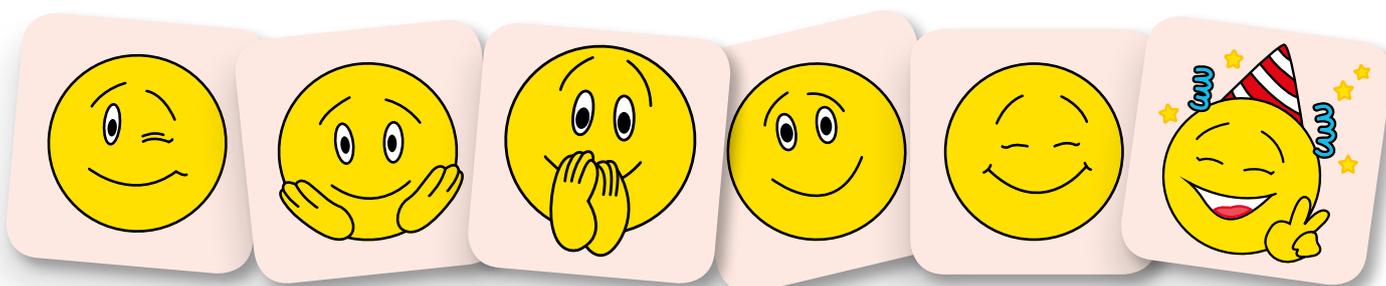
2 L'expression « langage girafe » a été créée par Marshall B. Rosenberg. Cf. Marshall B. Rosenberg (2016) : Gewaltfreie Kommunikation. 12e édition. Junfermann : Paderborn.

La base des « messages-je justifiés » :

Quand tu...	je suis...	car...	et je voudrais...
Comportement qui me pose problème. (Explication de la situation)	Sentiment que ce comportement déclenche en moi. (« Message-je » à proprement parler)	Justification (Quelles sont les conséquences de ce comportement pour moi)	La manière dont l'autre devrait se comporter à l'avenir.

MATÉRIEL PRATIQUE

Illustration 1 : Cartes de sentiments





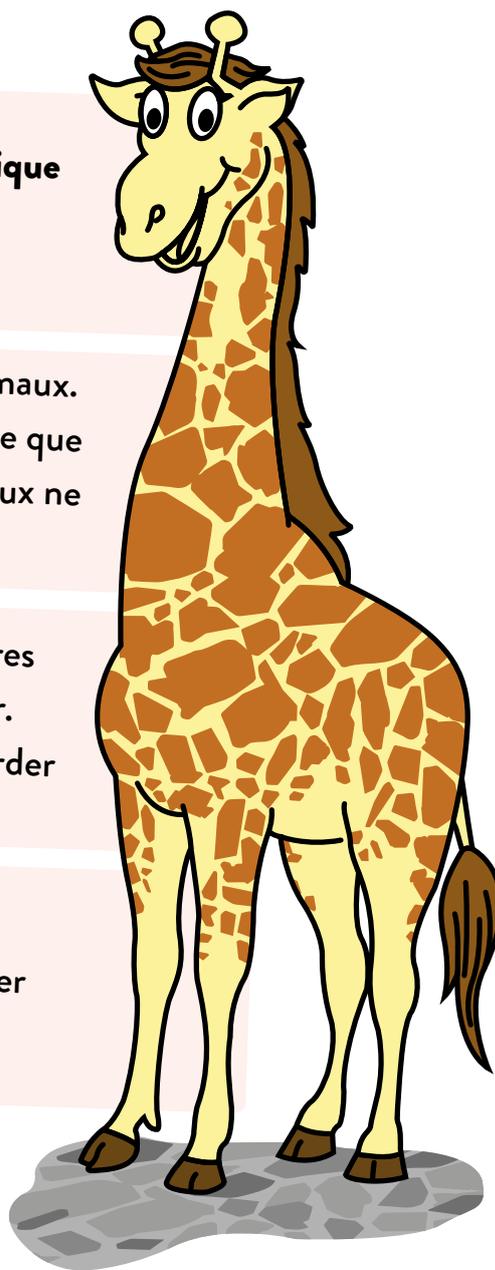
LA GIRAFE

... est une **créature sympathique** et **paisible** qui vit avec les autres animaux.

... ne retire rien aux autres animaux. Elle est **très grande** et ne mange que les feuilles que les autres animaux ne peuvent pas atteindre.

... voit des choses que les autres animaux ne peuvent pas voir. Elle a un **long cou** et peut regarder le monde d'en haut.

... a un **grand cœur** qui peut pomper son sang pour l'envoyer dans tout son corps.



(Cf. Friedrichs, Birte 2009, page 76)

Supports pratiques pour le conseil de coopération dans les écoles fondamentales Tom Ketter

Dans les écoles fondamentales, le conseil de coopération offre aux élèves la possibilité d'apprendre et d'approfondir les premières étapes de la gestion démocratique. Dans un espace protégé, ils / elles apprennent à s'exprimer sur les thèmes les plus divers, à résoudre les conflits en se concentrant sur les solutions et à prendre des responsabilités. Les supports présentés ici ont pour objectif de vous aider à mettre en place et à mener à bien le conseil de coopération.

À l'école fondamentale, le conseil de coopération, en tant que rituel fixe de la classe, peut être très utile, car il donne à la classe un espace où les élèves peuvent apprendre à s'exprimer, à s'organiser et à se traiter mutuellement avec respect. Étant donné que les élèves de cet âge ne disposent pas encore de beaucoup de connaissances sur les fondements démocratiques (par ex. conduite de discussion, argumentation orientée vers le consensus et travail orienté vers les solutions), il est intéressant de discuter de ces choses et de les pratiquer avant la mise en place du conseil de coopération. En effet, comme le prouvent les conseils de coopération existant dans différentes écoles fondamentales, le conseil de coopération peut bien fonctionner et faire partie intégrante de l'enseignement si les élèves disposent des bons outils et si les enseignants leur apportent le soutien nécessaire.

Les supports présentés ici ont été conçus pour les écoles fondamentales. Ils ont été mis au point après avoir observé des conseils de coopération existants et ont déjà été utilisés dans les mêmes circonstances, sous cette forme ou une forme analogue. Ces propositions, idées et suggestions pour réussir un conseil de coopération doivent être adaptées aux besoins de chaque classe.



CHECK-LIST : TENIR UN CONSEIL DE COOPÉRATION À L'ÉCOLE FONDAMENTALE

Objectif :

Discuter en classe entière des demandes des élèves et prendre des décisions démocratique.

Groupes cibles :

Classes de l'école fondamentale

Durée :

Entre dix minutes et une heure de cours. Il est important que le conseil de coopération ait lieu régulièrement et si possible à heure fixe.

Procédure :

- ✓ Préparation et accueil
- ✓ Lecture du compte-rendu de la dernière réunion
- ✓ Discussion des demandes, puis décisions et solutions
- ✓ Résumé et clôture

Conseil :

Osez transmettre aux élèves le plus de responsabilité possible et rester le plus en retrait possible.



Photo : Julie Heusbourg

Vue d'ensemble des documents

⚡ À quoi sert le conseil de coopération ?

Au début, ce document peut aider la classe à ne pas perdre de vue les principes fondamentaux du conseil de coopération.

⚡ Le déroulement du conseil de coopération

Cette liste rappelle aux élèves les différentes phases du conseil de coopération. Elle peut être distribuée aux élèves ou affichée en classe de manière visible.

⚡ Règles

Les règles peuvent être mises au point en collaboration avec la classe puis signées par tout(e)s les participant(e)s, ce qui accroît le caractère symbolique du document. Ensuite, elles peuvent être affichées de manière visible dans la classe ou lues à voix haute par le/la secrétaire au début du conseil de coopération.

⚡ Cartes de demande

Ces cartes permettent aux élèves de formuler leurs propositions pour le conseil de coopération. Elles peuvent être déposées dans la boîte prévue à cet effet ou apposées sur le journal mural.

⚡ Cartes de rôle

Ces cartes constituent pour les élèves un guide concret des tâches correspondant à chaque rôle. Elles contiennent des aides à la formulation qu'ils/elles peuvent utiliser pour s'exercer à tenir leur rôle.

⚡ Étiquettes

Les modèles permettent de fabriquer des étiquettes qui seront portées par les élèves assumant une fonction. Elles pourront être plastifiées, découpées et pourvues d'une bande velcro ou d'une épingle de sûreté. Épingler les étiquettes est un acte symbolique qui peut aider les élèves à exercer leur rôle et permettre aux membres du conseil de coopération d'identifier leurs interlocuteurs d'un seul coup d'œil.

⚡ Compte-rendu

Ce modèle de compte-rendu du conseil de coopération a pour objectif d'aider les secrétaires de séance à consigner par écrit les principaux arguments, votes et décisions pendant le conseil de coopération. Ce modèle peut être modifié si besoin.



Tom Ketter

Tom Ketter a fait des études de philosophie et d'histoire à l'université de Heidelberg. Il travaille actuellement dans un établissement d'enseignement secondaire et pour la fondation Zentrum fir politesch Bildung à Luxembourg.



Retrouvez la version complète
des formulaires sur
www.mateneen.lu

MATÉRIEL PRATIQUE

Étiquettes

mateneen Le conseil de coopération | Matériel pratique Cartes de rôle



CARTES DE RÔLE

Ces cartes peuvent être distribuées aux élèves. Le déroulement et les exemples de formulation ont pour objectif d'aider les élèves à se repérer dans leurs rôles. Les cartes peuvent être utilisées avant le conseil, pour mémoire, ou pendant le conseil, sous forme de note.

Les conseils de coopérations expérimentés n'en ont plus nécessairement besoin.



© Universität Trier | Zentrum für politisches Bildung | Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse

1 / 7

il de coopération | Matériel pratique Cartes de rôle

E

exemples de formulation
rtes peuvent être utilisées
ote.

nt besoin.



Retrouvez la version complète
des formulaires sur
www.mateneen.lu

1 / 7

MATÉRIEL PRATIQUE

Cartes de demande

mateneen Le conseil de coopération | Matériel pratique **Cartes de demande**

CARTES DE DEMANDE

Ma demande pour le prochain conseil de coopération

Nom: _____ Classe: _____

J'apprécie que... Je propose que... Je n'apprécie pas que...

Date: _____ Signature: _____

Ma demande pour le prochain conseil de coopération

Nom: _____ Classe: _____

J'apprécie que... Je propose que... Je n'apprécie pas que...

Date: _____ Signature: _____

Ma demande pour le prochain conseil de coopération

Nom: _____ Classe: _____

J'apprécie que... Je propose que... Je n'apprécie pas que...

Date: _____ Signature: _____

Ma demande pour le prochain conseil de coopération

Nom: _____ Classe: _____

J'apprécie que... Je propose que... Je n'apprécie pas que...

Date: _____ Signature: _____

© Universität Trier | Zentrum für politisches Bildung | Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse



Supports pratiques pour le conseil de coopération dans les écoles secondaires Michell W. Dittgen

Dans les écoles secondaires, le conseil de coopération offre aussi aux élèves un espace pour exprimer leurs demandes et explorer, dans un processus démocratique, les potentiels d'amélioration pour la classe et l'école. Les supports ci-dessous vous aideront à préparer et à mener les réunions de manière autonome.

Même à l'école secondaire, il est intéressant de maintenir le conseil de coopération. Les adolescent(e)s souhaitent avoir un lieu où ils/elles peuvent présenter leurs problèmes et leurs besoins. L'objectif du conseil de coopération est de prendre des décisions démocratiques communes qui confortent les élèves individuellement et en tant que groupe. Dans l'enseignement secondaire, le conseil de coopération est différent de **celui de l'enseignement primaire** : les élèves disposent de plus de connaissances et d'expérience et peuvent prendre davantage de responsabilités pour la préparation, les discussions, les décisions et leur mise en œuvre.

Les supports ci-dessous ont été conçus spécifiquement pour l'enseignement secondaire, testés en classe et révisés à plusieurs reprises. Ce sont des propositions permettant de mettre en place les conseils de coopération, mais ils peuvent et doivent être adaptés aux besoins de chaque groupe.



CHECK-LIST : LE CONSEIL DE COOPÉRATION DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Objectif :

Discuter en classe entière des demandes des élèves et prendre des décisions démocratiques.

Groupes cibles :

Classes de l'enseignement secondaire

Durée :

Au moins une heure de cours, à date et heure régulières et fixes, toutes les semaines ou toutes les deux semaines, éventuellement toutes les quatre semaines pour des élèves plus âgé(e)s.

Procédure :

- ✓ Préparer les élèves aux rôles, règles et processus du conseil de coopération
- ✓ Adapter et mettre à disposition les documents
- ✓ Préparer la salle
- ✓ Tenir régulièrement le conseil de coopération et demander aux élèves de l'évaluer et de l'améliorer

Conseil :

Dans le cadre de rôles et de règles clairs, laisser les élèves agir de la manière la plus autonome et responsable possible.

Vue d'ensemble des documents

⚡ Règles du conseil de coopération :

Les règles du conseil de coopération doivent être établies en commun par les élèves et affichées en classe. Ce document est un exemple de réalisation.

⚡ Déroulement :

Le déroulement typique d'une réunion de conseil de coopération et de sa préparation peut aider l'équipe de direction, en particulier pour la préparation.

⚡ Préparation de la réunion :

Ce document s'adresse avant tout à l'équipe de direction et présente en détail les différentes étapes de préparation.

⚡ Boîte à questions :

Pour que les élèves puissent transmettre leurs demandes avant les réunions du conseil de coopération, il est recommandé d'installer une « boîte aux lettres » dans la classe. La boîte peut être réalisée par les élèves eux-mêmes. Il est également possible d'utiliser l'exemple d'étiquette fourni.

⚡ Fiche de demande :

Les élèves peuvent noter sur les fiches de demande leurs propositions de discussion pour le conseil de coopération, puis les déposer dans la boîte prévue à cet effet. On peut aussi travailler avec des fiches vierges.

⚡ Ordre du jour :

L'ordre du jour élaboré par l'équipe de direction doit être affiché en classe avant la réunion et peut servir d'invitation au conseil de coopération.

⚡ Compte-rendu :

Le modèle de compte-rendu aide les élèves à documenter les décisions importantes du conseil de coopération. Il inclut des champs supplémentaires dans lesquels on pourra inscrire, à la réunion suivante, si la décision a pu être mise en œuvre et si d'autres mesures sont nécessaires.

⚡ Cartes de rôle :

Les cartes de rôle décrivent les tâches du / de la président(e), du/de la secrétaire, de l'arbitre et du/de la gardien(ne) du temps et proposent des aides à la formulation.

Les cartes de rôle des délégué(e)s de classe et du comité des élèves expliquent comment parler du travail de représentation des élèves au conseil de coopération et se saisir des demandes de ses camarades. Un mode d'emploi est également mis à disposition des membres du conseil de coopération.

⚡ Étiquettes :

Les modèles permettent de fabriquer des étiquettes qui seront portées par les élèves assumant une fonction. Elles pourront être plastifiées, découpées et pourvues d'une bande velcro ou d'une épingle de sûreté. Épingler les étiquettes est un acte symbolique qui peut aider les élèves à exercer leur rôle et permettre aux membres du conseil de coopération d'identifier leurs interlocuteurs/interlocutrices d'un seul coup d'œil.



Michell W. Dittgen

Michell W. Dittgen est étudiant et se destine à l'enseignement. Il est assistant de recherche du projet « développement scolaire démocratique » de la chaire de « didactique des sciences sociales » de l'université de Trèves.

LE DÉROULEMENT DU CONSEIL DE COOPÉRATION DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE



Jusqu'à la veille de la réunion, les élèves peuvent transmettre des demandes publiques qui pourraient concerner plusieurs élèves.



L'équipe de direction, composée également d'élèves, structure les demandes et prépare le conseil de coopération. Elle affiche suffisamment tôt l'ordre du jour afin que tou(te)s les élèves aient la possibilité de se préparer aux thèmes prévus.



Après quelques formalités et la révision du compte-rendu de la réunion précédente, les différentes demandes sont discutées les unes après les autres et des solutions sont élaborées.



La réunion se termine par un débat sur un sujet d'actualité, qu'il soit politique ou de société, allant au-delà de la classe (⚡ voir **Débattre de sujets d'actualité, politiques et de société, en conseil de coopération**), mais il est aussi souhaitable de procéder à un tour de table pour évaluer le déroulement de la séance.

MATÉRIEL PRATIQUE

Cartes de Rôle

mateneen Le conseil de coopération | Matériel pratique Cartes de rôle



LES DÉLÉGUÉ(E)S DE CLASSE



DÉLÉGUÉ(E) *

Les missions des délégué(e)s de classe / du comité

- ✓ Informez vos camarades du travail que vous réalisez au sein du comité des élèves. Un point de l'ordre du jour sera consacré à parler de discussions en cours, de décisions et de projets.
- ✓ Demandez leur avis à vos camarades : sont-ils intéressés par ce que vous investissez, en tant que représentant du comité des élèves, ce que vous pouvez faire et satisfaire les souhaits exprimés. Présentez leurs idées au conseil de coopération.
- ✓ Pendant et après le conseil de coopération, vous êtes le lien entre le comité des élèves et les souhaits exprimés. Présentez les idées au conseil de coopération.

Ce que les délégué(e)s de classe / le comité des élèves peuvent dire :

- « Le ..., nous avons eu une réunion avec ... / Nous avons parlé de / décidé que ... »
- « Les actions suivantes sont prévues prochainement : ... »
- « Que pensez-vous de cette décision / action ? »
- « Qu'attendez-vous de nous ? »
- « À propos de cette question/ce souhait, nous avons discuté en tant que délégué(e)s de classe/comité des élèves. ... »

© Universität Trier | Zentrum für politisch Bildung | Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse



LE / LA PRÉSIDENT(E)

mateneen Le conseil de coopération | Matériel pratique Cartes de rôle



PRÉSIDENT(E)

Ce qu'un/une président(e) pourrait dire :

- « Chers camarades, je déclare ouvert le conseil de coopération d'aujourd'hui. Vous avez transmis les questions suivantes, qui figurent à l'ordre du jour : ... »
- « Pour commencer, ... présentera le compte-rendu de la dernière réunion. Merci de veiller à ce que tout soit correct et que tous les résultats importants y soient mentionnés. »
- « Nous venons d'entendre les décisions prises lors de la dernière réunion. Que s'est-il passé depuis ? Qu'avez-vous pu mettre en œuvre, sur quoi devrions-nous encore travailler ? »
- « ..., le comité des élèves a-t-il des informations à transmettre ? »
- « Avez-vous des questions pour le comité des élèves ? »
- « Passons au point suivant de l'ordre du jour. Il s'agit de ... »
- « ... a souhaité que nous en parlions aujourd'hui. ..., peux-tu s'il te plaît nous présenter ta demande ? »
- « Quelqu'un souhaite-t-il intervenir ? »
- « Sur quoi pouvons-nous maintenant nous mettre d'accord ? Qui peut faire une proposition de compromis ? »
- « Nous disposons maintenant d'une proposition concrète. Je la répète avant que nous procédions au vote : ... Que ceux qui sont pour la proposition lèvent la main. Qui est contre ? Qui s'abstient ? »
- « Nous allons à présent débattre d'un important sujet d'actualité. Nous avons discuté de ... cette fois de ... Je me permets de demander une courte introduction sur le sujet. ... »
- « Merci d'avoir participé aussi activement. La prochaine réunion aura lieu le ... d'aujourd'hui close. »

© Universität Trier | Zentrum für politisch Bildung | Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse



Retrouvez la version complète des formulaires sur www.mateneen.lu

MATÉRIEL PRATIQUE

Compte-rendu

mateneen Le conseil de coopération | Matériel pratique **Compte-rendu**



COMPTE-RENDU

Conseil de coopération de la classe		Compte-rendu du	
--	--	------------------------	---

Répartition des rôles

Président(e):		Arbitre:	
Gardien(ne) du temps:		Secrétaire:	

Qui est absent aujourd'hui?

Compte-rendu du dernier conseil de coopération

- Les tâches ont été réalisées.
- Certaines tâches n'ont pas été réalisées:

Liste (demandes + ordre)

Demande n° 1:		Transmise par:	
Demande n° 2:		Transmise par:	
Demande n° 3:		Transmise par:	
Demande n° 4:		Transmise par:	

Demande n° 1:		Heure:
----------------------	--	---------------

De quoi s'agit-il?	Vote: <input type="radio"/> Oui: <input type="radio"/> Non:
Qu'a décidé le conseil de coopération?	
Quelles tâches ont été réparties?	

© Universität Trier | Zentrum für politisches Bildung | Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse



Débattre de sujets d'actualité, politiques et de société, en conseil de coopération

Michell W. Dittgen

Faut-il interdire les emballages en plastique ? Quels arguments s'opposent au droit de vote à partir de 14 ans ? Quelles sont les conséquences du Brexit sur l'Europe ? – Ce type de questions a toute sa place en conseil de coopération, car leur discussion offre des possibilités d'apprentissage des processus démocratiques.

En conseil de coopération, les élèves abordent et règlent souvent des questions en lien direct avec la vie de la classe. Un point séparé de l'ordre du jour peut être consacré à des thématiques allant au-delà de la classe et de l'école et qui font l'objet d'un débat politique et de société au niveau communal, régional, national et international.

Le choix des thèmes n'est soumis à presque aucune limite. Ce qui importe, c'est de savoir de quel sujet la classe aimerait débattre. Ainsi, outre les demandes concernant la vie quotidienne de l'école, l'ordre du jour du conseil de coopération comporte une autre question importante que les jeunes jugent pertinente, par exemple parce qu'ils/elles se sentent eux/elles-mêmes concerné(e)s, directement ou indirectement.

Afin de garantir la qualité du débat, la classe devrait convenir d'un sujet de débat quelques jours avant la réunion du conseil de coopération et choisir dans ses rangs deux expert(e)s qui seront chargé(e)s de s'informer de manière approfondie sur le sujet. Lors du conseil

de coopération, ils/elles présenteront une courte introduction thématique afin de fournir les informations essentielles et de mettre au jour les principales positions et controverses politiques ou scientifiques. L'approche proposée est déjà intégrée aux supports pratiques. La **carte de rôle** destinée aux expert(e)s leur explique comment se préparer et quelle attitude adopter pendant le débat.

Au début, compte tenu de l'absence de résultats immédiats, certain(e)s élèves peuvent se demander avec un certain scepticisme : « Pourquoi devrions-nous débattre de quelque chose que nous ne pouvons de toute façon pas changer ? »

Dans de nombreux cas, cependant, les débats et l'engagement politiques peuvent être intéressants et porter leurs fruits, même sur des sujets dont on ne peut pas soi-même décider in fine ou dont on ne peut pas produire le résultat souhaité de ses propres mains. Porter son regard au-delà de sa sphère d'influence personnelle directe est une phase d'apprentissage

décisive sur le chemin qui mène à une perception active du rôle de citoyen(ne), qui peut aussi s'exprimer, par exemple, par la participation aux élections, aux pétitions et aux référendums.

Le débat en conseil de coopération peut par exemple donner lieu à des prises de position, à des déclarations vidéo ou à des lettres ouvertes dans lesquelles les élèves s'adressent au public, aux député(e)s, aux journalistes, à la Conférence Nationale des Élèves du Luxembourg (CNEL) et à d'autres responsables sociaux. Le débat peut également représenter un point de départ pour d'autres discussions, des processus d'apprentissage individuel ou du bénévolat.

Le processus est au moins aussi important que le résultat, car il offre de nombreuses possibilités d'apprentissage, que ce soit au niveau politique ou au niveau de l'éducation à la démocratie: tou(te)s les élèves participant(e)s – et pas seulement les deux expert(e)s – apprennent et s'exercent à découvrir un sujet d'actualité, à se forger leur propre opinion et à la défendre en avançant des arguments.

Ils/elles apprennent aussi à rester fair-play lors du débat, à résister aux positions adverses, à comprendre et à reconnaître les autres opinions et points de vue, à repenser leur propre attitude et à l'adapter le cas échéant.

Certes, nombre de ces possibilités s'appliquent au conseil de coopération dans son ensemble, mais le débat complémentaire portant sur des thèmes plus larges, de politique et de société, peut aider à s'extraire de son univers personnel et de la situation de la classe et à replacer sa vie et son action dans le contexte communal, régional, national ou international.

La démocratie est une « forme de vie, de société et d'exercice du pouvoir » (Gerhard Himmelmann) qui ne prend pas fin lorsqu'on quitte la classe ou l'école. Débattre de sujets politiques et de société d'ordre général en conseil de coopération peut aider les élèves à mieux prendre en compte cette image globale. Grâce à leurs échanges, ils/elles peuvent explorer des possibilités d'action individuelle et collective allant au-delà de leur sphère quotidienne et auxquelles ils/elles n'auraient pas du tout pensé auparavant en tant qu'individu.



CHECK-LIST : Débattre de sujets politiques et de société en conseil de coopération

Objectif :

Débat thématique et formation de l'opinion politique allant au-delà de l'environnement scolaire immédiat.

Groupes cibles :

Classes de l'enseignement secondaire

Durée :

20 à 40 minutes

Procédure :

- ✓ Convenir le plus tôt possible du sujet de discussion et élire les deux expert(e)s
- ✓ Les élèves préparent individuellement le fond du débat et leurs arguments
- ✓ Les expert(e)s présentent le sujet
- ✓ Débat et élaboration d'un résultat qui représente soit un compromis soit la controverse débattue
- ✓ À la demande des élèves : planifier, mettre en œuvre et évaluer des activités afin d'aboutir à des améliorations politiques et sociales

Conseil :

Les enseignant(e)s doivent laisser les élèves décider eux-mêmes du sujet qu'ils souhaitent inscrire à l'ordre du jour du conseil de coopération.

MATÉRIEL PRATIQUE

Cartes de Rôle

Cette carte de rôle explique la préparation des expert(e)s avant le conseil de coopération et ce qu'ils/elles font pendant la séance.

mateneen Le conseil de coopération | Matériel pratique Cartes de rôle

LES EXPERT(E)S



EXPERT*IN

Nous nous sommes bien préparé(e)s au sujet d'actualité choisi. Nous nous impliquons dans la discussion en apportant des faits, différentes opinions et explications.

Les missions des expert(e)s :

- ✓ Sur la base de vos recherches dans les livres, les journaux ou sur internet, vous préparez une courte introduction sur le sujet et la présentez en conseil de coopération.

Les questions suivantes pourraient vous aider :

- Sur quoi porte le sujet / le conflit au juste ?
- Quels faits importants et opinions différentes doivent connaître vos camarades pour pouvoir en discuter dans de bonnes conditions ?
- Qui est en conflit avec qui et pourquoi ? Quels sont les différents intérêts (économiques, politiques ou autres) des participants ? Quelles valeurs soulignent-ils ?
- Quelles sont les lois à respecter ? Qui possède quels droits ?
- Qui a le pouvoir de décider / de changer les choses ? Quelles sont les possibilités de codécision ?
- Avez-vous déjà rencontré des raisons ou des situations comparables dans l'histoire ?

- ✓ Lors de la réunion, vous soumettez des questions sur lesquelles on peut avoir des opinions différentes et dont vos camarades peuvent débattre.
- ✓ Vous apportez également les notes que vous avez tirées de vos recherches afin de pouvoir partager d'autres informations importantes avec vos camarades pendant le débat et de pouvoir répondre aux questions.

Ce que les expert(e)s pourraient dire :

- « Nous allons aujourd'hui aborder le sujet / la question / le problème de ____ . »
- « C'est important / Cela nous concerne, car ____ . »
- « On parle surtout de ces points / ces aspects : ____ . »
- « D'une part, la chercheuse ____ est d'avis que ____ .
D'autre part, l'homme politique ____ dit que ____ . »
- « La question sur laquelle nous voulons échanger à présent est la suivante : ____ . »
- « Que pensez-vous de ce sujet ? »
- « Comment allons-nous le gérer maintenant ? Que pouvons-nous faire ? »



Retrouvez la version complète des formulaires sur www.mateneen.lu

© Universität Trier | Zentrum für politisches Bildung | Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse

Conseils de lecture



Der Klassenrat. Ziele, Vorteile, Organisation.

Eva Blum, Hans-Joachim Blum

2012 | Mülheim an der Ruhr: Verlag an der Ruhr.

ISBN: 978-3-8346-2289-1 | Prix: 24,99 €

Le conseil de coopération est désormais mis en pratique dans de nombreuses écoles. Tandis que ses partisans ne pourraient plus se passer, au quotidien, de cette méthode d'éducation à la démocratie, le conseil de coopération est souvent considéré par ses détracteurs comme une « pédagogie dorloteuse » ou même comme totalement inutile. Dans ce manuel pratique, Eva et Hans-Joachim Blum présentent de nombreux arguments qui pourraient même convaincre les parents et les membres du personnel scolaire les plus sceptiques. Les auteurs s'appuient sur leurs longues années de pratique du conseil de coopération et justifient sa mise en place notamment par l'acquisition de différentes compétences et par l'amélioration de l'ambiance de classe. Outre des propositions élaborées et éprouvées permettant de mettre en place et de mener à bien le conseil de coopération, les auteurs proposent des fiches à copier, des fiches de travail et des synthèses graphiques que l'on peut directement mettre en pratique. Selon leur propre présentation, leur projet se concentre principalement sur la discussion de « détails », qui sont importants pour tous les membres de la communauté scolaire et contribuent au bien-être dans l'espace de vie qu'est l'école. Globalement, ce manuel pratique est adapté aux enseignant(e)s et aux personnes intéressées qui n'ont pas encore expérimenté le conseil de coopération. Bien que les propositions de projet soient adaptées à tous types d'écoles, ce livre est surtout recommandé pour la mise en œuvre du conseil de coopération avec de jeunes élèves.

Carina Otto



Praxisbuch Klassenrat. Gemeinschaft fördern, Konflikte lösen.

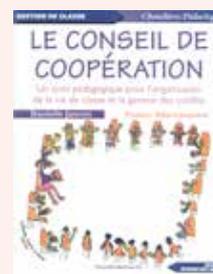
Birte Friedrichs

2014 | 2^e édition | Weinheim et Bâle: Beltz Verlag.

ISBN: 978-3-407-62824-4 | Prix: 19,95 €

Dans son livre intitulé « Praxisbuch Klassenrat » (manuel du conseil de coopération), Birte Friedrichs réclame que le potentiel d'éducation à la démocratie de cette méthode soit mieux exploité. Elle considère le conseil de coopération comme « de la démocratie vivante, c'est-à-dire un espace où les élèves et les enseignant(e)s ne se contentent pas de parler de démocratie, ils la mettent en pratique » (p. 12). En conséquence, son projet prévoit d'intégrer la représentation des élèves afin d'imbriquer les niveaux de participation de la classe et de l'école l'un à l'autre. L'auteure reconstruit sa proposition de concept à partir de l'expérience qu'elle a acquise à l'école ouverte de Kassel-Waldau et dont elle a tiré un ouvrage basé sur la pratique, pour la pratique. Outre des propositions de projet, des exercices, des exemples et des fiches à copier, le livre explique les objectifs et les missions de l'éducation à la démocratie et explore les racines historiques du conseil de coopération. Il convient donc particulièrement pour les enseignant(e)s et les personnes intéressées qui accordent beaucoup d'importance à l'apprentissage de la démocratie au sein du conseil de coopération.

Carina Otto



Le conseil de coopération. Un outil pédagogique pour l'organisation de la vie de classe et la gestion des conflits.

Danielle Jasmin

1994 | Montréal: Chenelière/McGraw-Hill

ISBN: 978-2893102009 | Prix: 37,99 €

Le livre de Danielle Jasmin, auteure et enseignante canadienne, est un classique de la didactique francophone sur le conseil de coopération. L'auteure se réfère ici à Freinet dont le conseil est à l'origine de cette pratique. Elle le baptise toutefois « conseil de coopération » afin d'éviter toute confusion avec les conseils de classe. Le livre s'articule en plusieurs parties. La première permet aux lectrices et aux lecteurs de découvrir la théorie du conseil de coopération. L'ouvrage s'en tient strictement à l'ordre des différentes étapes qui permettent de réussir un conseil de coopération. Il commence par des explications de fond, puis aborde la préparation, la mise en place, le rôle des enseignant(e)s et la réalisation du conseil et se termine enfin par l'évaluation et les éventuels problèmes. La deuxième partie présente les exemples pratiques et les fiches à copier nécessaires à la mise en œuvre immédiate du conseil de coopération. Ce livre s'adresse à tous ceux qui souhaitent avoir une vue d'ensemble complète et rapide, à la fois théorique et pratique, afin de réussir à mettre en place le conseil de coopération.

Tom Ketter

mateneen

Le conseil de coopération

www.mateneen.eu